

Le chanvre dans les religions, les mythes et les légendes



Imprimer cet article



Envoyer cet article par email

Vingt-sept siècles avant J.-C., les Chinois cultivaient le chanvre pour sa fibre et ses propriétés médicinales. Trois mille sept cents ans plus tard, (soit vers l'an mil de notre ère), les chinois appellent le chanvre ta-ma ou "grand chanvre" pour le distinguer des autres plantes à fibre, groupées sous le terme générique de ma. Le pictogramme du véritable chanvre est un homme de grande taille, ce qui souligne la forte relation entre le cannabis et l'homme.

Au cours des invasions de l'Europe par les tribus aryennes (entre 2300 et 1000 ans avant J.-C), ces nomades introduisirent le cannabis et ses différents usages partout où ils passèrent. A ces époques, on en faisait usage dans l'alimentation, les textiles et les huiles. De plus, la drogue qu'on en tirait constituait un lien rituel avec les dieux.

Les scythes, et par la suite, de par cet exemple, les Thraces et d'autres peuplades, vers le 6ème siècle avant J.-C., l'utilisèrent aussi en inhalation lors de leurs rites funéraires. Pendant des siècles, l'"herbe sacrée" était réservée aux prêtres et aux chamans, les autres utilisateurs des propriétés exceptionnelles du cannabis étant alors considérés (par les prêtres évidemment) comme des sorciers ou des hors-la-loi, et étaient souvent condamnés à mort.

Le chanvre a entretenu une relation curieuse avec les systèmes juridiques des différentes civilisations. Sa culture a été tout à tour illégale ou au contraire obligatoire. Dans de nombreuses tribus africaines, la punition la plus grave pour un crime de sang, consistait à obliger le criminel à fumer sans interruption des quantités massives de dagga (cannabis) pendant des heures, enfermé dans une petite hutte sans ouverture, jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Les Africains rapportent que le taux de récidive après ce traitement était pratiquement nul. La loi a été appliquée de manière violente en Europe et en Amérique, lorsque les bourreaux passaient au cou des criminels la trop fameuse "cravate de chanvre".

Dans nombre de religions, le cannabis a représenté des aspects fondamentaux comme dans :

Le shintoïsme (au Japon) : on y utilisait le cannabis pour lier les couples mariés et chasser les mauvais esprits. Il passait pour être une source de joie et de

bonheur dans le mariage.

L'hindouisme (en Inde) : le dieu Shiva passe pour avoir "ramené le cannabis de l'Himalaya pour la joie et l'illumination des hommes". Les prêtres "saddhu" parcourent l'Inde et le monde en partageant le "chillum", une pipe remplie de cannabis, auquel ils mélangent parfois d'autres substances. Dans la Bhagavad-gita, Krishna déclare : "Je suis l'herbe qui guérit" (9/16), tandis que le cinquième chant de la Bhagarat-purana décrit le haschish en termes explicitement sexuels.

Le bouddhisme (Tibet, Inde et Chine) : à partir du 5ème siècle avant J.-C., les bouddhistes ont pratiqué un usage rituel du cannabis ; les rites d'initiation et les expériences mystiques s'appuyant sur le cannabis sont monnaie courante dans beaucoup de sectes bouddhistes chinoises. D'après une ancienne tradition bouddhique, Siddharta lui-même (le futur Bouddha) n'aurait rien consommé sinon du chanvre et des graines de cannabis pendant les six années qui ont précédé son illumination et la révélation de sa mission.

Les zoroastriens ou mages (Perse, entre le 8ème et le 3ème siècle avant J.-C.) : Ils seraient à l'origine de l'histoire des Rois Mages venus célébrer la naissance du Christ, cela d'après de nombreux spécialistes du christianisme. La religion zoroastrienne se fondait (au moins superficiellement) sur la plante de chanvre prise dans son intégralité ; elle intervenait comme sacrement principal dans la classe des prêtres et constituait leur première ressource en plante médicinale, ils l'utilisaient en obstétrique, avec de l'encens pour les rituels, comme huile sainte, mais aussi comme huile à brûler dans les lampes du monde séculier. On pense que le terme "magie" vient du terme zoroastrien "magi".

Les esseniens (ancien Israël) : ils utilisaient le chanvre pour ses propriétés médicinales, tout comme les " thérapeutes " égyptiens. Certains érudits pensent que les uns comme les autres étaient, sinon des disciples, du moins des proches des prêtres/médecins zoroastriens.

Les soufis : ils sont des mystiques musulmans qui ont utilisé le cannabis et en ont vanté les vertus pour ses révélations divines, sa capacité à faire fusionner le croyant avec le divin, pendant au moins mille ans. Pour beaucoup de spécialistes, le mysticisme des prêtres soufis est en réalité celui des zoroastriens qui aurait survécu aux conquêtes de l'Islam des 7ème et 8ème siècles et aux conversions (plus ou moins forcées) qui s'en sont suivies.

certains **coptes chrétiens** d'Egypte et d'Ethiopie : ils croient que "l'herbe verte sacrée des champs", ainsi que les "encens suaves" et les "encens et huiles sacrés" mentionnés dans la Bible ne seraient autres que le cannabis.

Les bantous : ils procédaient à un culte secret du "dagga" (cannabis), réservé aux chefs ; les Pygmées, les Zoulous et d'autres considéraient le cannabis comme une médication indispensable pour les crampes, l'épilepsie et la goutte,

et en avaient fait un sacrement religieux

Les rastafarians (de la Jamaïque et d'ailleurs) : ils sont une secte religieuse contemporaine qui se sert de la "ganga" comme moyen sacré d'entrer en communion avec Dieu (Jah).

Les judaïstes : on constate que l'usage du cannabis, pourtant connu à cette époque et dans cette région, n'était ni interdit, ni même découragé dans la Bible. Certains passages y font une allusion directe à ses bienfaits et en prédisent même l'interdiction.

Les premiers chrétiens : les premières sectes chrétiennes étaient composées d'individus en général ouverts, doux, aimants, qu'elles étaient tolérantes et peu structurées. Rome considérait le christianisme simplement comme un autre culte oriental de mystères, à l'instar du culte de Mitra ou de celui d'Isis, alors les plus répandus dans l'Empire romain. Miné par des guerres ruineuses et la corruption politique, l'Empire romain était dans un état catastrophique. Dès l'an 249 de notre ère, les empereurs qui se succédèrent entreprirent de sanglantes persécutions, notamment envers les turbulents chrétiens. Cinquante ans, la méthode n'ayant pas été efficace, l'Empereur Constantin fit cesser les persécutions et se convertit lui-même au christianisme. En combinant la force de l'Etat et la force de l'Eglise, chacun était en mesure de multiplier son pouvoir et de dénoncer plus facilement les crimes (ou péchés) de ses ennemis ou rivaux politiques (ou religieux) en bénéficiant de l'appui total de l'autre. Constantin fit du christianisme la religion officielle obligatoire et monothéiste de l'Empire : l'Eglise catholique et romaine, autrement dit l'Eglise Romaine universelle. Dans la foulée, il fit mettre hors la loi toutes les sociétés secrètes qui auraient pu menacer son mandat. A compter des 4ème et 5ème siècles, les religions païennes et les autres sectes chrétiennes furent soit incorporées à l'Eglise orthodoxe, soit interdites et chassées de la doctrine officielle comme de la hiérarchie et certains sont devenus clandestins, ce qu'ils resteront pendant tout le Haut Moyen Age. Au 10ème siècle, tous les peuples d'Europe se virent forcés d'y adhérer. Les responsables politiques aidèrent l'Eglise et décrétèrent des lois assorties de châtiments extrêmes pour la moindre infraction, le moindre soupçon d'hérésie, les hérétiques étaient pourchassés par des inquisiteurs impitoyables, fanatiques et sadiques. La damnation était de plus le lot de tous les excommuniés. Avec l'interdiction à 95% de la population de l'accès à la lecture et à l'écriture (et donc encore moins au Latin, alors la langue de la Bible), les prêtres ont pu interpréter à leur manière les Ecritures, et cela pendant environ douze siècles en Europe. Tout en faisant du vin un sacrement, et en tolérant les autres produits alcoolisés comme la bière, l'Inquisition interdisait l'ingestion du cannabis en Espagne au 12ème siècle et en France au 13ème. Nombre d'autres médications naturelles furent simultanément bannies. Quiconque se servait de chanvre pour communiquer, soigner ou dans un autre but était aussitôt étiqueté comme "sorcier". Jeanne d'Arc, en 1430, fut entre autres choses accusée d'avoir utilisé des drogues à base de plantes de sorcières, y compris du cannabis, pour

entendre des voix. Les gens du peuple qui osaient ne pas se soumettre à ces lois pouvaient, dans certains cas, être puni de mort